Série G Clergé séculier avant 1790

G 1 à 27, 105-108 122, 219, 296-300 365-395, 417-418, 570-586, 623-624, 633-634 649-651

Archevêché de Narbonne

1066-1791

L'institution

C'est sans doute au III^e siècle que remonte les origines de l'Eglise de Narbonne, devenue à la fin du siècle suivant la métropole de la Narbonnaise. L'évêque ne reçoit le titre d'archevêque qu'au commencement du IXe siècle. Du VIIIe siècle à la fin du XIe siècle, l'Eglise de Narbonne compte parmi ses suffragants les évêchés du nord de la Catalogne. Son diocèse, fort vaste est restreint tout d'abord au milieu du VIe siècle par la création des évêchés de Carcassonne et d'Elne, puis en 1317-1318 par la fondation de ceux d'Alet et de Saint-Pons-de-Thomières, tandis qu'au même moment, l'évêché de Toulouse est détaché de sa province et érigé en métropole. Du XIV^e siècle à la fin de l'Ancien Régime, le diocèse comprend Narbonne et les plaines de l'Aude, une large portion du Minervois, la majeure partie des Corbières et le Bas-Razès. Il englobe 9 paroisses (dont Capestang et Puisserguier aujourd'hui dans l'Hérault) et 2 paroisses (Tautavel et Vingrau) aujourd'hui dans les Pyrénées-Orientales. Il est divisé en 6 archiprêtrés : Narbonnais, Minervois, Haute-Corbière, Basse-Corbière, Termenès et Razès.

L'archevêque de Narbonne assure la présidence des Etats de Languedoc. Ses revenus, très élevés, proviennent de Narbonne même (dont au Moyen Age, il a partagé la seigneurie avec le vicomte), du pays de Capestang, du Minervois, de la vallée de l'Aude (Quillan), des Corbières et du littoral (Gruissan, Sigean, Peyriac, avec les droits sur les salins et les pêcheries).

L'officialité est le tribunal épiscopal qui dispense la justice ecclésiastique. Au Moyen Age, les attributions de cette juridiction étaient fort larges et s'étendaient à l'ensemble des causes des clercs. Depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), la justice royale n'eut de cesser d'en limiter l'importance, pour lui laisser seulement compétence à la fin de l'Ancien Régime en matière d'administration des sacrements.

Si dès son accession à l'archevêché, en 1659, François Fouquet s'est préoccupé de fonder un séminaire, c'est seulement en 1673 que cette institution voit le jour avec le cardinal de Bonzi.

G 1-5, 296-297, 299-	Généralités, cartulaire (livre
300, 365-368, 384-395,	vert), privilèges des
	, , ,
418, 572-577, 581	archevêques, pouillé du
	diocèse, vérification du
	diocèse, des églises et
	bâtiments, visites pastorales,
	temporel de l'archevêque,
	1066-1787.
G 571	Mandements épiscopaux,
	1708-1724.
G 6-17	Seigneurie de Fontjoncouse,
	834-1624.
G 18-21, 219	Seigneurie de Quillan, 1040-
	1759.
G 22	Seigneurie d'Albières, 1252-
	1694.
G 23	Seigneurie de Salles-d'Aude,
	1322.
G 24	Seigneurie de Peyriac-de-
	Mer, 1678.
G 25	Seigneurie de Brenac, 1726-
0 23	1756.
C 26	
G 26	Seigneurie de Villemartin,
G 27	1737-1741.
G 27	Archidiaconé du Razès,
	1683-1741.
G 298, 371-379, 580	Insinuations ecclésiastiques,
	1693-1791.
G 369-370	Décimes ecclésiastiques,
	1653-1707.
G 380-382, 579	Provisions de cures, d'offices
	et de bénéfices, ordinations,
	1324-1781.
G 417, 633-634	Contentieux, procès, 1348-
	1659.
G 578	Fondations et œuvres
	pieuses, 1735-1778.
G 570	Arthur Richard Dillon,
	archevêque, XVIII ^e s.
G 105-108, 383, 582-	Officialité, 1632-1790.
586, 649-651	Officialite, 1032-1770.
G 623-624	Officialité de Limoux et du
0 023-024	
C 122	pays de Razès, 1729-1783
G 122	Séminaire de Narbonne,
	1648-1788

G 28-59, 308-313 396-408, 587-597 646-647

Chapitre cathédral Saint-Just et Saint Pasteur de Narbonne 1349-1790

L'institution

On connaît mal les origines du chapitre cathédral de Narbonne : le texte le plus ancien qui en fait mention est du X^e siècle. La règle de saint Augustin, vraisemblablement adoptée à la fin du XI^e siècle, est délaissée dès le XIII^e siècle. Du XVIIIe siècle à la fin de l'Ancien Régime, le corps compte une vingtaine de prébendes.

Les riches possessions du chapitre se trouvent principalement à Narbonne (dont les moulins du Gua et d'Entre-deux-Villes), dans le narbonnais et le Minervois. Une dizaine de cures sont unies à la mense capitulaire.

Composition du fonds

G 28	Généralités, statuts du chapitre,	
	1510-1522	
G 29-51, 308, 310-313, 396-408,	Délibérations, gestion du temporel,	
587-594	contrats et arrentements, 1349-	
	1789.	
G 309/1-2	Chanoines, composition du	
	chapitre, 1433-1783.	
G 52, 595-597	Contentieux, 1397-1789.	
G 53-59, 646-647	Comptes, dîmes, 1705-1790.	

G 164-171, 396 412-416, 601-611

Collégiale et chapitre Saint-Paul de Narbonne

1014-1790

L'institution

Dans le bourg de la ville, l'église qui abritait le tombeau de saint Paul, premier évêque de Narbonne, est desservie de très bonne heure par une communauté de clercs passée sous la direction d'un abbé. Cette communauté adopte à la fin du XI^e siècle la règle de saint Augustin. Elle est semble-t-il sécularisée dès le début du XIII^e siècle. Cependant, son supérieur porte le titre d'abbé jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

La mense abbatiale réunit des biens sis à Narbonne, Bizanet et Raissac d'Aude ; la mense capitulaire renferme principalement les immeubles groupés dans l'enclos de Saint-Paul.

G 164-165, 168-171, 396, 414-	Temporel, contrats, 1014-1790.
416, 602-604, 608-611	
G 166-167, 606-607	Justice du chapitre, contentieux,
	1392-1780
G 412-413	Délibérations, 1753-1790.
G 605	Décimes, 1772-1790.

Collégiale et chapitre Saint-Etienne et Saint-Sébastien de Narbonne 1284-1790

L'institution

L'église Saint-Etienne de Villeneuve, située sur la rive gauche de l'Aude et à l'est de la Cité, un des lieux de culte les plus anciens de Narbonne, est érigée en collégiale en 1330 par l'archevêque Bernard de Farges. L'édifice ayant été ruiné en 1355 lors du passage du Prince Noir, le chapitre est transféré en la chapelle saint-martial du palais archiépiscopal puis au début du XVe siècle à Notre-Dame de La Major. Vers 1450, Jean d'Harcourt l'unit à la collégiale qui desservait Saint-Sébastien depuis au moins deux siècles. A la fin de l'Ancien Régime, le chapitre de Saint-Etienne et Saint-Sébastien comprend en principe 12 chanoines. Ses revenus proviennent surtout des dîmes de Salles-d'Aude, d'Armissan, de Marmorières, de Saint-André d'Azille et de Paziols.

Composition du fonds

G 172, 319-320, 396, 411, 598	Temporel, contrats, 1284-1790.
G 173	Comptes, 1776-1783.
G 318	Délibérations, 1788-1789.
G 409-410	Nominations aux cures, collations
	de bénéfices, 1784-1790.
G 600	Procès, 1781.
G 599	Messes, fondations, XVI ^e siècle.

G 60-64, 109-121, Evêché de Carcassonne 226-229, 301-302, 345-350, 568-569, 645 665 1269-1790

L'institution

L'évêché de Carcassonne était suffragant de l'archevêché de Narbonne. Sa fondation remonte à la fin du VI^e siècle (vers 570-590). De dimension assez modeste, il englobe essentiellement le Cabardès et une partie de la Montagne Noire (jusqu'à la limite de l'Aude et du Tarn); le Carcassès et le pays de Montréal; le pays de «Rive d'Aude», de Carcassonne à Saint-Ciouat; le Val de Daigne et une petite portion des Corbières.

L'église Saint-Nazaire garde le rang de cathédrale jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, mais l'évêque et ses services quittent la Cité pour la ville basse dans le courant du XVIIIe siècle. Mgr de Bezons s'installe en 1747 dans le palais qu'il a fait édifier et qui abrite aujourd'hui la préfecture de l'Aude.

Les revenus de l'évêque, au demeurant assez modestes, provenaient surtout de la Cité et de ses faubourgs, du Cabardès et de la Montagne Noire.

Composition du fonds

G 64	Palais de l'évêché, 1712-1765.	
G 61, 229	Fiefs de l'évêché dans les	
	faubourgs de la Cité, 1452-1789.	
G 60	Seigneurie de Canecaude, 1452-	
	1786.	
G 62	Seigneurie de la forêt de la	
	Loubatière, 1668-1758.	
G 63	Seigneurie du Mas-des-Cours,	
	1597-1777.	
G 226	Seigneurie de Rouffiac-d'Aude,	
	XVII ^e siècle.	
G 227-228	Seigneurie de Villalier, 1650-1686.	
G 301-302, 348-350	Impositions du diocèse, décimes,	
	1269-1752.	
G 345	Liturgie, XVIII ^e siècle.	
G 346-347	Visites pastorales, 1684-1752.	
G 109-121, 568-569, 645, 665	Officialité, 1624-1790	

G 67-89 230-232,276-290, 314/1-2, 351-357, 564-565, 652

Chapitre Saint-Nazaire de Carcassonne

1072-1781

L'institution

Le chapitre apparaît dans les textes pour la première fois au début du X^e siècle. Il adopte vers 1090 la règle de saint Augustin et connaît entre le XII^e et le XIV^e siècle un essor certain. Le chapitre est sécularisé en 1440 et le nombre de ses membres est réduit à 15.

Comme l'évêque de Carcassonne, le chapitre tire ses principales ressources du Cabardès et de la Montagne Noire.

A la fin de l'Ancien Régime, le chapitre ne mène plus qu'une existence assez effacée mais les chanoines, issus pour la plupart du milieu de la magistrature et de la draperie, continuent à tenir une place assez élevée dans la société locale. Le corps demeure à la Cité jusqu'à sa suppression à la Révolution française.

G 67-69/1, 276	Inventaires de titres, 1544-XVIIIe
	siècle
G 277-283	Délibérations du chapitre, 1690-
	1778
G 69/2-72, 87-88, 284-287, 354-	Temporel: contrats, baux,
355, 659	reconnaissances de fiefs, 1268-
	1783.
G 73-75	Fief de Gougens, 1072-1781.
G 76	Seigneurie Villalbe, 1106-1779.
G 77-80, 635	Seigneurie du Mas-Cabardès, 1119-
	1779.

G 81-82	Forêt de Gramantès, 1270-1727.
G 314/1-2	Aliénation de biens, 1571-1572.
G 83-86, 351-353, 652	Obits et fondations, 1239-1774.
G 89, 356, 565	Contentieux, procès, 1621-1785.
G 288-290	Livres liturgiques, XIII ^e siècle-
	1729
G 357, 564	Chanoines: titres de propriété,
	1641-1731.

G 65, 123-124, 220-223, 303-304, 342-344, 644

Evêché d'Alet

1518-1788

L'institution

L'abbaye bénédictine d'Alet est fondée à l'époque carolingienne, sans doute au début du IX^e siècle. En 1317, le pape Jean XXII crée l'évêché de Limoux, démembré de celui de Narbonne. Devant l'hostilité du métropolitain et des religieuses de Prouille qui possédaient la riche église de Saint-Martin de Limoux, Jean XXII se résigne à restreindre les limites du nouveau diocèse et en place le siège à Alet en 1318.

Le diocèse comprend le Haut-Razès, le Fenouillèdes, le Pays de Sault ainsi que le Donnezan et le Capcir. Il englobe une partie de l'actuel département de l'Ariège (canton de Quérigut) et surtout des Pyrénées-Orientales. L'évêque ne dispose que de ressources assez modestes.

Le diocèse connaît une période très mémorable sous l'épiscopat de Nicolas Pavillon, évêque d'Alet de 1637 à 1677, qui accomplit une œuvre pastorale d'une grande originalité. Son rigorisme ainsi que son rôle dans la querelle janséniste et dans l'affaire de la régale lui ont acquis une place dans l'histoire générale de l'Eglise de France.

Le séminaire d'Alet est créé par Nicolas Pavillon vers 1640.

Composition du fonds

G 220, 303	Evêques d'Alet, 1709-1765.
G 65, 221, 342, 344	Temporel du chapitre, 1539-1740
G 222-223, 343	Procès, 1671-1739.
G 304	Œuvres, 1762-1788.
G 644	Droit canon, 1665.
G 123-125	Séminaire d'Alet, 1518-1786.

G 224, 315-316 Chapitre d'Alet

1518-1786

L'institution

Le chapitre régulier succède à l'abbaye bénédictine lors de la fondation de l'évêché en 1318. Il connaît la sécularisation en 1531. Ses revenus, très dispersés, sont principalement situés dans le Limouxin, dans le Chalabrais, à Payra-sur-l'Hers ainsi que dans divers diocèses pyrénéens (Saint-Lizier, Comminges). A côté du chapitre cathédral, le diocèse d'Alet possède une collégiale à Saint-Paul-de-Fenouillet, érigée en 1318.

Composition du fonds

G 224, 315-316	Temporel: b	baux,	comptes,	1568-
	1789.			

G 66, 233-243 293-295, 305-307 419-475, 545-556, 612-617, 639-643

Evêché de Saint-Papoul

1230-1790

L'institution

Saint-Papoul tire son origine d'une abbaye bénédictine qui fut fondée à l'époque carolingienne sous le vocable d'un disciple de saint Sernin de Toulouse. La présence du monastère amena Jean XXII à y fixer le siège de l'évêché qu'il créa en 1317-1318 et à délaisser ainsi le gros bourg de Castelnaudary, centre administratif et économique du Lauragais.

Le diocèse était fort restreint et ne comprenait qu'une cinquantaine de paroisses. Les ressources de l'évêque demeurèrent toujours assez modestes. Le prélat possédait une large partie de la mense abbatiale de Saint-Papoul, distraite par le pape et affectée à la nouvelle collégiale de Castelnaudary. Le prélat possédait la seigneurie de Saint-Papoul et, en paréage avec le roi, celle de Villespy. Le diocèse subit de nombreuses tribulations au cours de son histoire, surtout à la fin des guerres de religion.

G 66, 233-238, 293-295, 467-474,	Cartulaire, titres, temporel, 1230-
545, 640	1788
G 423	Mandements de l'évêque, 1560-
	1734.
G 463-466	Correspondance de l'évêque, 1593-
	1757
G 449-454	Ordinations, titres ecclésiastiques,
	collations de bénéfices, 1457-1790.
G 239-240, 475, 556, 612, 641,	Procès, 1434-1783.
643	
G 241-243, 307/1-4, 458-462,	Officialité, défense de la foi, 1391-
546, 616-617, 655-656	1790.
G 305-306, 420-422, 614-615	Visites pastorales, vie des
	paroisses, synodes diocésains,
	conférences sur les sacrements,
	1439-1773.
G 419	Liturgie, 1774.
G 424-433, 548-555, 639, 642,	Décimes, finances, comptabilité,
657-658	1565-1790.
G 434-448	Insinuations, 1692-1790.
G 455-457, 547, 613	Obits et fondations, testaments,
	1529-1783.

L'institution

Le chapitre régulier, qui a succédé à l'abbaye de Saint-Papoul lors de la fondation de l'évêché n'a été sécularisé qu'en 1670.

Composition du fonds

G 90, 244, 247, 252, 317, 479-	Statuts, titres, délibérations, 1320-
480, 618-619	1791.
G 91-92, 483-484, 488, 620	Temporel, aveux et
	dénombrements, 1367-1768.
G 93-98, 103, 246, 249, 485-487	Comptes, décimes, 1468-1790.
G 99, 478	Titres ecclésiastiques, offices,
	ordinations, collations de bénéfices
	1490-1782.
G 100-102, 104, 250-251, 489-	Procès, 1233-1786.
494	
G 245	Obits et fondations, 1660-1750.
G 248, 481-482, 621	Correspondance, 1683-1777.
G 476-477	Liturgie, 1702-1775.

G 126-163, 253-261 321-322, 495-526, 622

Collégiale Saint-Michel de Castelnaudary

L'institution

Après avoir érigé l'abbaye de Saint-Papoul en siège épiscopal, le pape Jean XXII établit en février 1318 une collégiale en l'église Saint-Michel de Castelnaudary. Il lui attribue une part des revenus que le diocèse percevait jusque-là aux environs de la ville de Castelnaudary; d'autres terroirs sont rattachés par la suite à la mense de la fondation, en particulier les décimaires de Saint-Martin-Lalande, Villarzens, Souilhe, Verdun, Ferrals, Villemagne.

A la fin de l'Ancien Régime l'institution tient dans la vie religieuse et politique de Castelnaudary une place d'autant plus importante que Saint-Michel est l'unique paroisse de la ville et que ses membres appartiennent, pour la plupart, à l'élite de la société locale.

G 126-129, 321, 496-499, 514	Statuts, titres, délibérations, journa		
	des doyens, 1328-1791.		
G 130-132, 135-136, 154, 162,	Temporel, titres de propriété, baux,		
253-254, 256, 322, 495, 504-512,	contrats, inventaires, droit		
660-661	d'amortissement, orgue, 1324-1792		
G 133-134, 501-502	Obits et fondations, 1398-1789.		
G 137-151, 255, 513	Comptes, décimes, 1388-1790.		
G 152-153, 155-161, 257-261,	Procès, 1402-1791.		
515-517, 622			
G 163, 518, 520-526	Visites pastorales, vie des		
	paroisses, 1386-1790.		

G 500, 503	Insinuations, 1550-1754.
G 519	Correspondance, 1753-1787.

G 174-202, 324-341, 532

Collégiale Saint-Vincent de Montréal

L'institution

En 1318, Jean XXII établit à Montréal une collégiale sous l'invocation de saint Vincent, dont la dotation est prélevée sur l'évêché de Carcassonne. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, la collégiale assure en grande partie la subsistance de l'hôpital de Montréal. Elle joue un rôle assez remarquable dans le domaine de l'instruction en stipendiant deux régents avant d'affecter une partie de ses ressources vers 1750 à l'entretien des Frères des écoles chrétiennes que Mgr de Bezons avait établis dans la ville.

Composition du fonds

G 336, 341	Fondation, organisation, inventaire
	des titres, 1318-1786
G 174-175, 202, 334-335, 337,	Titres de propriété, temporel, 1317-
340, 532	1789.
G 176-199	Délibérations, 1690-1784.
G 200-201	Contentieux, procès, 1538-1782
G 324, 326, 330-333	Comptes, 1548-1790.
G 325, 327-329, 338, 340	Obits et fondations, 1528-1790.

G 225, 558-559,662

Evêché de Mirepoix

1658-1772

L'institution

Le diocèse de Mirepoix est fondé en 1317 et le modeste prieuré local, qui dépendait de l'abbaye Saint-Victor de Marseille, érigé en cathédrale. Il s'étendait dans les actuels départements de l'Aude, de l'Ariège et de la Haute-Garonne : la partie audoise était formée essentiellement de la Piège et du pays de Chalabre ou Kercorb. Il comprenait 108 paroisses dont 45 étaient incluses dans les limites de l'Aude. Le protestantisme s'enracina solidement en plusieurs points du diocèse, notamment autour de Mazères. Le chapitre de Mirepoix fut fondé en 1317.

G 558	Ordonnance de l'évêque, 1658.
G 225, 662	Revenus du diocèse, 1656.
	Successions des évêques, 1720-
	1772.
G 559	Procès, XVIII ^e siècle.

L'institution

Le diocèse de Comminges (siège : Saint-Bertrand-de-Comminges), attesté dès le IV^e siècle, s'étendait entre le comté de Bigorre à l'ouest et les comté de Foix et vicomté de Couserans à l'est. Il est supprimé en 1801. Son territoire est alors démembré entre les départements de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées, la partie Val d'Aran est affectée à l'évêché espagnol d'Urgel.

Composition du fonds

G 560 Diocèse de Pamiers

1680

L'institution

Le diocèse de Pamiers est créé en 1295 par le pape Boniface VIII. Il est supprimé en 1801

Composition du fonds

G 560	Chapitre de Pamiers, 1680.
-------	----------------------------

G 561-563 Diocèses non identifiés

1681-1747

La provenance de quelques documents, retrouvés en cours de tri, n'a pu être déterminée. Il s'agit de documents épars, concernant essentiellement le jansénisme et des réflexions théologiques ;

G 203-218, 262-275 Eglises paroissiales, confréries, bénéfices, chapelles, aumôneries (tous 291-292, 323, 358-364 diocèses)
531, 533-544,
566-567, 625-632,
653-654 Sont réunis sous cette rubrique, sans distinction de diocèses,

Sont réunis sous cette rubrique, sans distinction de diocèses, des documents provenant des différentes paroisses.

G 203-213, 215, 218, 262-274,	Paroisses et chapelles (classement
291-292, 323, 358-364, 533-544,	par ordre alphabétique des
566-567, 625-632, 653-654	paroisses plus ou moins observé):
	visites pastorales, correspondance,
	1181-1793.
G 214, 216-217, 275, 531	Confréries, communautés de
	prêtres, 1354-1790.